

DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025**

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze

Date de la convocation : 26 mars 2025
 Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 21
 Nombre de pouvoirs : 8

Le neuf avril deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Michèle VALIBUS.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à M. Tony CORNELISSEN ; M. Michel BUCHE à Mme Nicole BERTON ; M. Tony CALLA à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Sébastien DEVALIERE à Mme Martine PANNETIER ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Gilles BARBE et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20250409-009

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « 2024 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 20 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 Abstentions (M. Patrick COURTEIX, M. Pierrick CRONNIER, M. Yoann FIANCETTE, Mme Françoise TALVARD, Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Elisabeth VENTADOUR) et 22 voix Pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, approuve le compte administratif « 2024 » du budget annexe de l'assainissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Réalisé 2024	1 156 383,20	1 572 156,22
Résultat de l'exercice 2024	0,00	415 773,02
Résultat 2023 reporté en 2024	0,00	63 897,56
Part affectée à l'investissement en N-1	63 897,56	0,00
Résultat de clôture 2024	0,00	415 773,02
INVESTISSEMENT		
Réalisé 2024	886 378,95	865 132,99
Résultat de l'exercice 2024	21 245,96	0,00
Résultat 2023 reporté en 2024	78 776,59	0,00
Résultat de clôture 2024	100 022,55	0,00
Restes à Réaliser	28 031,71	0,00

Fait en Mairie d'Ussel, le 9 avril 2025.



Le Maire,
 Vice-Président du
 Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS